

## **Commémoration du 11 Novembre 2015**

Ce 11 novembre 2015 revêt un caractère particulier puisque nous allons procéder à la remise de médaille à notre ami Fernand Sireau. Je ne m'étendrai donc pas sur le message qu'il convient de porter ce jour en hommage à cette longue liste de noms portant à elle seule la grandeur du sacrifice que consentirent nos semblables pour que vive la France.

Néanmoins, ce moment privilégié de reconnaissance ne peut pas faire oublier que les mêmes maux sont répandus dans le monde, des guerres éclatent régulièrement, l'aveuglement, l'idéologie ou parfois d'autres intérêts inavoués continuent d'entraîner atrocités et désolations. Nos armées sont engagées dans des conflits, nous leur devons notre respect.

Un hommage particulier à ceux qui nous ont quitté depuis notre dernière cérémonie et ayons une pensée appuyée pour Jean Manac'h, fidèle de ces cérémonies qui nous a quitté il y a quelques mois, j'y reviendrai devant la stèle du 19 mars.

En respect et en souvenir : je vous demande une minute de silence.

## **Décoration de Fernand SIREAU**

Né le 24 avril 1937, à Fénioux commune des Deux Sèvres en région Poitou-Charentes, a été incorporé le 01 juillet 1957 à Poitiers dans l'artillerie, un régiment au passé militaire glorieux, au prix de sacrifice. Régiment engagé dans tous les conflits du 20<sup>ème</sup> siècle, il s'est illustré dans la bataille d'Alger entre autres.

Fernand, tu fis tes classes à Poitiers, puis embarqué pour rejoindre l'Algérie, le 01 novembre 1957 jusqu'au 01 novembre 1959. Ce conflit qui dura 8 ans et qui a donc concerné toute une classe d'âge avec des périodes plus ou moins longues qui pour les plus longues firent 28 mois certaines au service militaire, parfois maintenus au delà du délai prévu, parfois rappelés comme nombre d'entre vous ici présents. Pourtant ce conflit ne s'appelait pas « guerre » mais fut qualifié d'opérations de maintien de l'ordre. De fait cette guerre sans nom resta longtemps, trop longtemps comme une période honteuse, difficile alors de pouvoir parler d'exister auprès des anciens combattants encore nombreux dans les années 1950/1960, qui tiraient sur eux la gloire de la défense de la Nation. Pourtant la violence des affrontements laissera un bilan très lourd de part et d'autre. Le conflit a causé la mort de centaines de milliers de personnes certes avec des pertes importantes du côté algérien mais le traumatisme a néanmoins été et demeure toujours très puissant. La métropole française déplore 30.000 morts mais combien de blessés, de torturés, de malades suite aux intoxications alimentaires et surtout, combien de troubles psychiques, de familles endeuillées de 1954 à 1962.

Après différentes périodes de cette guerre révélant sans aucun doute la supériorité militaire de l'armée avec ces moments de révélations, la fin du conflit a pu être négocié par le Général De Gaulle et qui par le traité d'Evian, le 18 mars 1962 permettait après ces accords, le cessez le feu à compter du lendemain 19 mars. Approuvé par référendum, l'indépendance devient effective le 03 juillet 1962.

Evidemment, et cela peut être source d'incompréhension, il y eu après ce 19 mars, des difficultés, des morts aussi. Mais malheureusement, l'Histoire se répète et à chaque guerre, il y eu après l'Armistice des affrontements, des oppositions.

Dans la remise de médaille que nous effectuons aujourd'hui, au travers de Fernand SIREAU, je rends un hommage particulier à tous ceux qui ont subi cette période de conflit, j'y associe leur familles. Les parents ayant eux-mêmes connu la guerre, voyaient leurs enfants partir avec détresse, certains d'entre eux et en particulier les bretons et leurs familles nombreuses avaient vu plusieurs de leurs fils partir de l'autre côté de la Méditerranée en parfaite connaissance de cause, même si les conversations relatant l'Algérie n'étaient pas développées dans leurs atrocités

Si certains contingents ont été exposés davantage, il est inutile de dire que tous étaient en danger, car le risque était permanent à chaque virage, à chaque carrefour et surtout lorsque l'embuscade était le plus inopinée.

Dans ce contexte, alors que la préparation militaire pouvait être très sommaire, les appelés du contingent étaient exposés. Déracinés de leur quotidien pour être versé dans ce chaudron, peut on l'imaginer à 20 ans dans cette réalité, ceux qui comme moi ont eu la chance de ne pas connaître la guerre ont du mal à imaginer, tout juste le cinéma avec le célèbre film : Avenir 20 ans dans les Arès permet de se situer.

Passionné de conduite, Fernand devient chauffeur de tous types de véhicules selon les besoins : transport de troupe, chauffeur à disposition des supérieurs, transport de marchandises.....

C'est ainsi que tu arpentés toutes les villes du Constantinois au volant de tes véhicules. Pour des missions du quotidien ou pour participer à des opérations ou comme tes compagnons, tu rencontres l'absolu de la guerre avec ses exactions que tu gardes comme tes camarades au plus profond de toi évitant d'en parler car en effet dans ces moments troubles, la distinction entre le bien et le mal relève d'une définition relative.

Il n'empêche, Fernand et vous ici qui avez participé à cette guerre, avez du vivre avec cette réalité. Nul doute que ce moment au cœur de votre jeunesse marquera à jamais votre vie en ayant en permanence la réflexion en tête de savoir pourquoi tout ce déchaînement de violence et d'atrocités pour un objectif final indéfini.

Aujourd'hui réunit autour de toi, tes enfants et petits-enfants, tes camarades d'infortune, les porte-drapeaux et la population ici représentée par les élus et vous tous sensibles au devoir de mémoire, c'est avec respect et considération que je vais te remettre la médaille de Reconnaissance de la Nation. Dans cet hommage reconnaissant, j'associe la mémoire de Jean Manac'h fidèle de ces journées patriotiques.

C'est le 04 octobre 1976 que le secrétaire d'Etat aux anciens combattants : André Bord reconnaît tes services rendus à la Nation, pour avoir participé aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. Ce titre de reconnaissance de la Nation avait été créé le 21 décembre 1967 pour récompenser les militaires ayant pris part pendant au moins 90 jours aux opérations en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, puis ce titre a été étendu aux civils.

C'est le 12 avril 2002 que Jacques Chirac, Président de la République crée la médaille de reconnaissance de la Nation : celle-ci est décernée à tous ceux qui se sont vus attribuer le titre de reconnaissance de la Nation.

Dans cette période trouble où les fondamentaux des codes du vivre ensemble sont régulièrement bafoués, il est nécessaire de se retrouver autour de cette idée qu'est la Nation, avec ses règles, ses lois, ses respects de l'Humain symbolisée par le drapeau bleu-blanc-rouge. Se battre pour l'emblème de la Liberté mérite en effet notre reconnaissance. C'est donc avec plaisir et émotion que je te remets, Fernand, la médaille de la reconnaissance de la Nation

Je vous remercie.

### **Hommage à Jean MANAC'H**

Jean MANAC'H, fidèle des cérémonies du souvenir s'est éteint il y a 3 mois. Devant cette stèle en hommage à tous les jeunes qui ont passé le cœur de leur jeunesse à défendre la Nation, nous avons une pensée particulière pour Jean qui avait été l'un des premiers à me proposer d'ériger cette stèle, convaincu du devoir de mémoire et que celui-ci ne peut s'installer durablement dans l'Histoire que si les conditions matérielles sont visibles, le symbole a donc toute sa place dans ce devoir. Nous avons avec l'ensemble du conseil municipal pu accéder à cette demande car convaincu de sa nécessité non pas pour décoration, mais comme étant un élément de beauté suprême : celle du cœur, de la reconnaissance et du respect.

Jean MANAC'H de la classe 52, né le 14 février 1932 à Lanvellec fait parti de cette classe qui a le plus été concerné par la guerre d'Algérie, et plus globalement le conflit d'Afrique du Nord : il a été comme toute sa classe rappelé après son temps de durée légale. Appelé le 17 janvier 1953 au bataillon de l'Air et embarqué sur la ville d'Alger le 20 janvier 1953 pour être renvoyé dans ses foyers le 01 juin 1954. Rappelé en juin 1955, Jean est définitivement libéré le 10 janvier 1957.

De cette période au cœur du conflit algérien, il gardera des séquelles : sa santé ayant été altérée notamment du fait d'alimentation en eau polluée.

Sa conviction était la nécessité de faire connaître ces moments inhumains qui sont le lot de toutes les guerres. Reconnaître l'engagement est déjà une réponse pour éviter de sombrer à nouveau.

La jeunesse de cette tranche d'âge a beaucoup donné et vous étiez nombreux, ici à Plufur, comme dans les autres communes du canton à avoir partagé ces moments difficiles. C'est dans cette logique que Jean Manac'h milite à Plufur pour se regrouper en tant qu'anciens d'Afrique du Nord, pour créer une association dont l'objectif est bien en hommage à leurs camarades tombés de faire connaître la vérité et de porter le souvenir.

C'est ainsi que Jean est meneur dans cette démarche. Lorsque le drapeau est acheté puis remis un jour mémorable pour ceux qui y participaient. C'est naturellement que Jean Manac'h et Jean Kernec sont nommés porte-drapeau en 1969. Voilà le travail accompli les reconnaissances et décorations obtenues par Jean Manac'h restent les témoins de son engagement et nous nous inclinons en respect à sa mémoire.